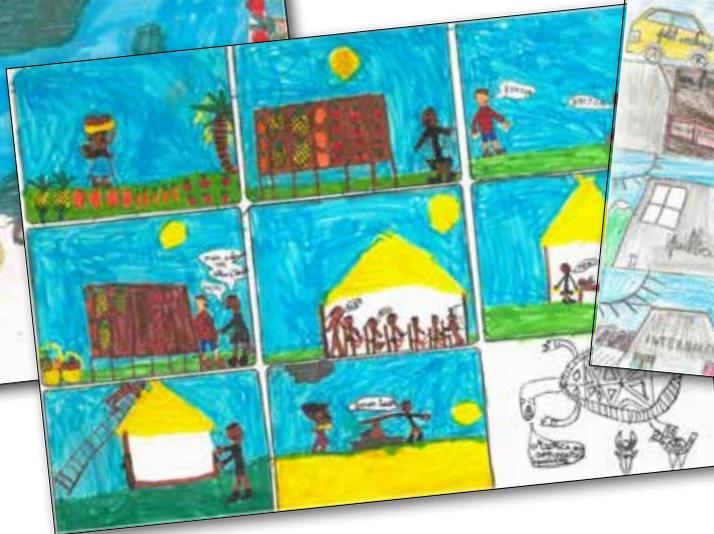
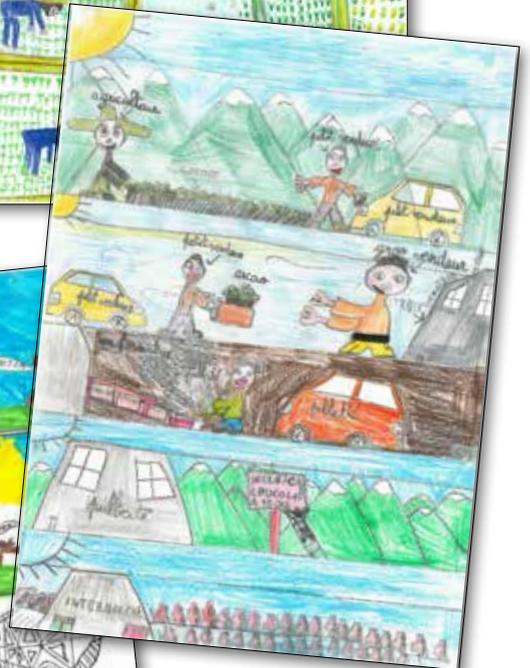




terre d'Oc® *Communication sur le Progrès*

Villeneuve, août 2013



terre d'Oc - Zone Artisanale La Tranche - 04 180 Villeneuve - FRANCE

Tél.: 04 92 79 40 20 • fax: 04 92 78 57 39

contact@terredoccreations.com • www.terredoc.com

terre d'Oc®

Depuis sa création, terre d'Oc s'est engagée sur les chemins du développement durable à travers le commerce équitable et le respect de l'environnement...

Si la mondialisation entraîne des déséquilibres injustes, nous essayons tous les jours d'en faire émerger des aspects positifs parce que, pour nous, derrière chaque produit fabriqué et commercialisé se cachent toujours de belles histoires humaines, de merveilleux savoirs et c'est en allant à la rencontre de ces producteurs et de leurs savoir-faire, en étant à leur écoute, que nous pouvons développer des produits porteurs de sens...

Dans cette logique, nous avons souhaité confirmer notre engagement en adhérant au Pacte Mondial, nous nous engageons ainsi à nous mobiliser et à tout mettre en œuvre pour appliquer ses dix valeurs fondamentales.

Pour cette quatrième année de Communication sur le Progrès nous avons choisi d'illustrer les principes n°1,2 relatifs aux droits de l'homme, 5, 6 relatif aux normes du travail, les principes 7,8,9 relatifs à l'environnement et le principe 10 relatif à la lutte contre la corruption.



Valérie ROUBAUD & Patrick LIONS
fondateurs de terre d'Oc®



Terre d'Oc a été créée en 1995 suite à une rencontre, avec François et Françoise Lemarchand créateurs de Nature et Découvertes ; nous souhaitions faire découvrir les ocres de Provence à travers une collection d'objets décoratifs, Nature et Découvertes nous a fait confiance et nous avons imaginé des coffrets d'ocres, des pochoirs, des cadrans solaires, des pastels pour le dessin...

Puis en 1997 une idée fait son chemin : faire rencontrer l'Orient et la Provence en mariant les parfums de Grasse, et les huiles essentielles de Provence aux volutes orientales de l'encens à travers une collection de parfums d'ambiance dont les senteurs seront empruntées à la mémoire de chacun d'entre nous.



La collection Mémoire d'un instant était née : le parfum et la mémoire, le parfum et l'émotion, le parfum et l'imaginaire, voici le fil conducteur de toutes nos senteurs : quelques gouttes vaporisées dans l'atmosphère ou déposées au creux d'un brûle-parfum et c'est tout un monde enfoui qui revient à la mémoire, qui surgit aux accords de cette senteur !

Fin 2002, une première gamme de cosmétiques est imaginée sous la marque BEAUTÉ DU MONDE, défendant les valeurs du commerce équitable et formulée à partir de beurre de karité, d'huile d'argan, de thé vert. Les ingrédients sont approvisionnés avec l'appui d'ONG dont la mission est d'aider les populations défavorisées et de soutenir les principes du commerce solidaire et équitable. S'occuper de soi, de sa beauté et de son bien-être sans oublier les autres, partager équitablement la richesse de la nature, découvrir les rituels de beauté et les cultures du monde... parce que pour nous ÉQUITÉ rime avec BEAUTÉ!



Toujours sur les chemins du bien-être nous développons en partenariat avec Olivier Scala, dégustateur expert en thé, une collection de thés sous la marque LE THÉ DE L'HOSPITALITÉ car le thé invite au voyage et réunit les hommes, il est d'emblée un geste de convivialité et d'hospitalité, un thème proche de notre philosophie.

les Droits de l'Homme

Conformément aux **principes n° 1 & 2**, nous ne nous rendons pas complices de violations des droits de l'homme et nous nous engageons à promouvoir leur protection.

Notre **Politique d'Achats Responsables et Solidaires** basée sur l'adoption des principes du commerce équitable, le développement de partenariats durables avec nos fournisseurs et la réalisation d'audits sociaux reflète cet engagement.

Notre **Charte Partenariale** définit clairement les engagements et attentes de terre d'Oc et de l'ensemble de ses partenaires en matière de respect des droits de l'homme.

Nous avons signé en 2012 la Charte Partenariale avec notre partenaire OPUNTIA pour l'huile de figue de barbarie et en 2013 avec la coopérative Ajddigue qui fabrique l'huile d'argan pour nos produits.



Notre charte du commerce équitable:

- Réalisation de partenariats avec des groupements de productrices, des ONG fortement et activement impliquées dans des projets éthiques auprès des femmes.
- Réalisation des audits sociaux et environnementaux.
- Travail sans intermédiaire.
- Protection des enfants de l'exploitation.
- Sensibilisation des productrices au respect de l'environnement et aux bienfaits de l'agriculture biologique.
- Engagement pour des rémunérations justes, des paiements de commande à l'avance.
- Participation à des projets de reboisement.

les Droits de l'Homme

Les actions mises en œuvre

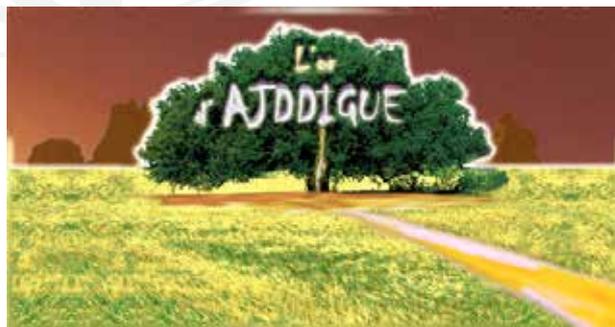
NOS PARTENARIATS DURABLES

Parce qu'ils redonnent à l'homme sa place centrale dans les échanges, assurent une juste rémunération du travail des producteurs et garantissent le respect des droits fondamentaux de l'homme, nous intégrons les principes du commerce équitable à notre politique d'approvisionnement.

Depuis 2003 nous développons des partenariats avec de nombreux acteurs dont la philosophie consiste à allier économie, respect des droits de l'homme et écologie.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET COOPÉRATIVES

Le Centre Écologique Albert Schweitzer (BURKINA FASO), Mekong Plus et Viêt Nam Plus (VIETNAM), Coopérative Ajddigue (MAROC).



AUTRES PARTENAIRES



Stage de Téné Hien Oridob CEAS Burkina Faso :

Programme de renforcement des capacités des agents de la partie Burkinabè afin d'être plus opérationnel sur le terrain et renforcer les contrôles qualité du karité.

En juin 2012, pour une durée de trois semaines, nous avons accueilli Téné, agent opérationnel sur la zone burkinabé.

« Je suis allée faire trois semaines dans la société Terre d'Oc à Villeneuve. Dès mon arrivée, une dame m'attendait à la gare de train pour me conduire jusqu'à la société. Alors j'ai été surprise de voir une grande entreprise devant moi. Quand j'ai été conduite chez l'assistante de Valérie, Marie Reine qui m'a fait visiter toute l'entreprise, j'ai eu peur de m'égarer dans ce grand bâtiment où il y a 80 employés. Terre d'Oc est un partenaire du CEAS depuis plus de 10 ans maintenant dans le domaine du beurre de karité. Alors c'est avec joie que j'ai travaillé dans cette entreprise qui fait beaucoup de choses dans le domaine de la cosmétique, de bougie, de l'encens et de l'alimentaire tel le thé. Le beurre de karité est un produit phare pour cette entreprise qui y ajoute de la valeur. Avec le beurre de karité cette entreprise fabrique des crèmes, des laits, des pommades, des gels douche, des crèmes de lèvres et plein d'autres produits pour le corps. Au cours des trois semaines, j'ai eu un planning avec mon maître de stage Virginie, la chargée de formulation.

Après tout cela, j'ai été installé dans un appartement sur le site des anciens locaux de l'entreprise. Chaque matin une collègue passait me prendre pour rejoindre mon poste.

Mes trois semaines étaient planifiées comme suit :

- *Une semaine à la production, emballage et packaging,*
- *Une semaine dans le laboratoire d'analyse microbiologique*
- *Une semaine dans le laboratoire de formulation.*

Terre d'Oc a été une référence pour moi, à tel point que je me suis sentie vraiment chez moi. Ainsi, les trois semaines passées là-bas, m'ont donné satisfaction au point que j'ai acquis les compétences réelles pour produire une gamme de cosmétiques sans trop de difficultés. (...)

Rapport de stage de septembre 2012 (extrait).

L'objectif de son stage était de lui permettre de formuler une crème au karité avec des ingrédients naturels. Suite aux différents essais, nous avons obtenu une texture parfaite, douce et agréable en prenant en compte toutes les contraintes de la réalisation : matières premières peu chères, faciles à trouver et à approvisionner et surtout une formule que Téné peut mettre en oeuvre facilement au Burkina.

Voilà un stage très productif et un échange de savoirs avec un appui technique réussis...

Récolte de vêtements pour le Burkina Faso :

En avril dernier, et suite au voyage de Valérie ROUBAUD au Burkina en février 2013, dans le cadre de la semaine de Développement Durable, Valérie a proposé aux salariés de faire un tri de vêtements pour le Burkina pour les enfants et les adultes.

Profitant de l'envoi d'un container, les salariés ont rapporté des vêtements qui n'étaient plus utilisés, triés par sexe et par taille ou âge. Valérie a ensuite trié l'ensemble des vêtements pour une distribution plus simple au Burkina.

Ci-dessous un échange de mail avec Hélène, notre contact sur place du groupement de femmes de Wemoukiga de Pô.



De : Valerie ROUBAUD
Date : mardi 18 juin 2013 10:10
À : 'helene tiendrebeogo
Objet : RE : hangar devenu aujourd'hui une maisonnette.

Hélène,

« J'accuse réception de votre message avec beaucoup de retard, excusez-moi ! Je suis ravie de voir que vous avez pu faire les travaux comme évoqué lors de ma visite en février cette année. Ce hangar permettra aux femmes de travailler dans de bien meilleures conditions et de suivre les cours d'alphabétisation à l'abri du soleil ou de la pluie. Comme convenu lors de notre rencontre nous avons envoyé des vêtements pour les enfants et pour les femmes du groupement. Ces vêtements seront disponibles (container au dédouanement cette semaine) dès la semaine prochaine chez MAI-MOUNA OUEDRAOGO à Petit Paris (la maison où vous êtes venue me voir le dernier jour de mon séjour).

Nous avons aussi versé la prime au commerce équitable au CEAS, j'espère que vous pourrez utiliser cet argent comme convenu pour la caisse de santé. Comme l'année dernière, cette année aussi nous allons prendre en charge les frais de certification pour votre groupement.

Donnez-moi des nouvelles du groupement régulièrement, dites-moi quelles sont vos attentes et comment puis-je aider le groupement à obtenir de nouveau sa certification biologique. Malgré les soucis rencontrés l'année dernière j'ai toujours la volonté de vous soutenir et de travailler avec WEMOUKIGA ! »

À très vite !

Bien à vous

Valérie

TERRE D'ARGAN

Femmes de tradition vers un avenir équitable

En 2010, Joseph Marando photographe local, est allé au Maroc visiter une coopérative à notre demande, pour réaliser une exposition de portraits des femmes de l'huile d'argane. Ce projet a comme objet essentiel d'évoquer le travail, l'émancipation et la valorisation sociale des femmes berbères au sein d'une coopérative, celle d'Ajddigue à 25 kilomètres d'Essaouira au Maroc.

D'abord exposée dans notre boutique à Paris au printemps 2010, les photos ont été exposées à Agadir, puis à Essaouira à l'alliance franco-marocaine, puis à Marrakech à l'Institut français, par la suite dans notre boutique à Villeneuve et lors de la Quinzaine du Commerce Équitable en 2012 dans les locaux de l'association Bio partenaire à Valence.

Exposition



Les femmes de la coopérative découvrent l'exposition à Agadir au Musée des Traditions et du Patrimoine en 2011

FORUM
CASINO DE BEAUCAIRE

25
JUN
2013

Femme Plurielle

Wasihma

Avec la participation exceptionnelle
de Miss Maghreb 2010, Dauphine 2011

Danse chorégraphie - Contes - Théâtre
Ateliers - Exposition - Gastronomie

Autograph | OFFICE RECOUPE | |

| | | terre d'Oc®

Toujours désireux de mettre en lumière ces femmes, la galerie de photos a été exposée le 25 juin dernier au forum « Femmes Plurielles » à Beaucaire et le sera les 13-14-15 septembre 2013 à Biobernai (67) au Salon Bio Équitable et Solidaire. (stand Bio partenaire).

Terre d'Oc soutient ses partenaires depuis plusieurs années, à travers des actions améliorant les conditions de travail, de vie, de santé.

Cependant, comme beaucoup d'entreprises, terre d'oc connaît des difficultés financières et a dû cette année mettre entre parenthèses l'aide financière apportée chaque année.

C'est à contre cœur que nous avons dû renoncer à notre plan d'actions.

Convaincus que le Commerce Équitable permet à minima d'améliorer les conditions de vie, nos approvisionnements perdurent malgré tout avec l'ensemble de nos partenaires. Nous espérons que la situation évoluera positivement afin de financer à nouveaux ces actions et leur apporter une aide si précieuse au jour le jour.



*Marguerite lacoste, notre auditrice avec quelques femmes d'OPUNTIA.
(Figue de Barbarie, Maroc)*

les Droits de l'Homme

Les actions mises en œuvre fin 2012 et année 2013

Tableau des principales **bonnes pratiques sociales**

Bonne pratique	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Poursuite des audits dans les pays du Sud pour connaître les conditions sociales.	Mandater notre auditrice indépendante pour visiter les ONG et les coopératives sur les conditions sociales et les conditions de production, les impacts environnementaux de l'activité liée à nos produits	Décembre 2013	reportée
Actions d'entraide pour les pays du Sud.	Récolte de lunettes auprès des salariés et des clients pour l'association « lunettes sans frontière »	Avril 2013	Avril 2013 Récolte de 36 paires de lunettes
Utiliser le guide de bonnes pratiques pour la transparence de l'affichage des conditions sociales de production et de mise à disposition des produits. http://www.afnor.org	Rendre notre Politique d'Achats Responsables et Solidaires plus transparente vis-à-vis du consommateur en procédant (sur notre site internet) à l'affichage des conditions sociales de production et de mise à disposition des produits.	Novembre 2011 pour 4 produits	Refonte du site internet en cours Décembre 2013
Améliorer les conditions de travail des femmes au Burkina.	Proposer des solutions à notre partenaire pour améliorer les conditions sociales et financer des équipements de sécurité suite à notre audit.	finalisation Mai 2013	reportée
Action d'entraide pour le Burkina et les femmes du karité.	Réalisation d'une collecte de vêtements auprès des salariés pour enfants et adultes envoyés par container maritime.	Avril 2013	Mai 2013
Améliorer les équipements de travail au Vietnam atelier encens district de Đ c Linh.	Fond de développement pour la construction d'un entrepôt de rotin.	Mai 2013	reportée
Améliorer les conditions de travail au Vietnam atelier bambou et pochon district de Tân Linh.	Fond de développement pour le financement de formations pour 60 personnes, l'assurance-maladie et accident pour 20 travailleurs, la location d'un entrepôt pour les productions de bambou et pochons et le financement de petit matériel (broyeurs).	Décembre 2013	reportée

Les Normes du travail

PRINCIPE 5:

l'abolition effective du travail des enfants

Condition énoncée dans notre Charte Partenariale, nous partons du principe d'une manière générale, qu'assurer un travail aux parents et le meilleur moyen d'accès à l'éducation pour les enfants, et la lutte contre le travail des enfants.

AU MAROC :

Chaque visite chez nos partenaires OPUNTIA et AJDDIGUE est l'occasion de faire un point sur la production des huiles, la qualité, les conditions de fabrication et s'entretenir des conditions partenariales, et des futurs besoins. Et chaque visite accompagnée de Marguerite LACOSTE notre auditrice, permet de nous entretenir avec les femmes qui travaillent, de les rencontrer individuellement ou en petit groupe, parler de leurs conditions de travail, de ce que leur apporte cet emploi, de l'amélioration de leurs conditions de vie, de leur indépendance financière et de leur santé. Dans des structures comme celles-ci, petites et accessibles, nous pouvons facilement nous assurer qu'aucune jeune fille en dessous de l'âge légal n'est employée.

Cependant, afin de ne pas se limiter à la structure vendeuse uniquement, lors d'un voyage pour la figue de barbarie, nous avons eu l'occasion de rencontrer des cueilleurs qui travaillent indépendamment de la structure et de discuter avec eux de leur travail.



Marguerite lacoste et Valérie Roubaud chez OPUNTIA.

PRINCIPE 6:

l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

En interne, la responsable Ressources Humaines assure un suivi régulier des salariés et des nouveaux arrivants à travers le dossier individuel de suivi.

Afin de respecter les exigences réglementaires et améliorer les aspects sociaux en interne, des actions sont régulièrement mises en place :

MARS 2013 : réalisation d'un diagnostic « Égalité homme / femme » et plus particulièrement des pratiques RH au sein de l'Unité Économique et Sociale en matière d'embauche, de rémunération, de promotion professionnelle, de formation, de conditions de travail et d'articulation vie professionnelle, vie familiale.

Cette démarche s'inscrit dans notre politique volontariste de responsabilité sociale et sociétale qui s'est traduit, rappelons-le par :

PARTICIPATION EN 2005 aux expérimentations du SD 21000 conduites en France par l'AFNOR dont la commission avait pour mission d'organiser le suivi et la participation française aux travaux ISO, de gérer l'élaboration d'un document français sur le développement durable et la responsabilité sociétale. Terre d'Oc s'est également engagée dans la rédaction de la norme ISO 26000 avec la plate forme RSE PACA,

SIGNATURE D'UN PLAN D'ACTION pour l'emploi des seniors avec la Délégation Unique du Personnel en novembre 2009,

SIGNATURE DE LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ le 22 février 2012,

DIAGNOSTIC SUR LA PÉNIBILITÉ au travail finalisé en mai 2012,

PARTICIPATION À L'ACTION COLLECTIVE GPEC PRIDES PASS (Pôle Parfums Arômes Senteurs et Saveurs) en 2012, en partenariat avec ACT MEDITERRANEE, l'AGEFOS et la RÉGION,

ENGAGEMENT permanent en matière d'emploi des personnes handicapées avec en 2012, la présence de 9 salariés ayant la reconnaissance de travailleurs handicapés (7.5 unités valorisées) et des contrats signés avec des secteurs protégés représentant 10.371 unités en ETP (Équivalent Temps Plein).

Il ressort de cette étude égalité Hommes / Femmes :

- Les femmes sont surreprésentées dans l'entreprise : 86 % des effectifs
- 13 des 78 salariés de l'entreprise occupent des postes à temps partiel : 11 femmes soit 85 % contre 2 hommes soit 15 %
 - 38 % des demandes sont liées à des problèmes de santé (100 % du personnel masculin)
 - 31 % liés à des périodes de congé parental d'éducation
 - 31 % choisis pour des raisons familiales,
- au prorata des effectifs, le personnel masculin a bénéficié de plus d'heures de formation,
- il n'y a pas d'écart significatif de rémunération entre hommes et femmes,
- l'âge moyen des salariés est de 43 ans et 3 mois, l'ancienneté moyenne de 10 ans et 3 mois (peu d'écart entre hommes et femmes ; création de terre d'Oc en 1995),
- en matière de recrutement : 80 % des candidatures sont féminines,
- les candidatures reçues sont appréciées en fonction de critères de compétences clairement définis par le responsable de service et la responsable RH ; puis les entretiens sont organisés en 2 étapes avec un entretien téléphonique qui permet au comité de sélection d'évaluer la pertinence des CV, les compétences techniques et les motivations des candidats, suivi par un entretien sur site qui aura pour objectifs d'évaluer le savoir être du candidat, d'évaluer sa capacité à évoluer dans l'entreprise.

Des pistes d'amélioration sont envisagées avec notamment :

- en matière de recrutement : augmenter sensiblement la part des hommes recrutés notamment pour les secteurs où les postes sont féminisés et inversement, s'assurer de la neutralité de la terminologie des documents, assurer l'égalité d'accès à l'emploi des groupes ayant un obstacle à l'emploi...
- en matière de formation : favoriser la mixité lors des formations internes, favoriser les formations inter-ateliers
- en matière d'articulation entre vie professionnelle et vie privée : organiser les réunions dans la mesure du possible entre 9 h et 17 h ; anticiper les réunions afin que le collaborateur puisse s'organiser...
- en matière de promotion professionnelle : communiquer par voie d'affichage les postes à pourvoir et les compétences requises afin de favoriser des promotions internes...

Les normes du travail

Tableau des principales **bonnes pratiques sociales**
pour la fin de l'année **2012** et l'année **2013**

Bonne pratique	Objectifs	Date prévue
Poursuite des audits dans les pays du Sud pour connaître les conditions sociales.	Mandater notre auditrice indépendante pour visiter les ONG et les coopératives sur les conditions sociales et les conditions de production, les impacts environnementaux de l'activité liée à nos produits.	reportée
Participer en interne à une opération collective GPEC.	Analyser les forces et faiblesses et mettre en place un plan d'actions avec un guide GPEC filière	Etude réalisée, plan d'actions en cours
Faire un suivi de l'application de la Charte de la Diversité	Mettre en place des indicateurs et en rendre compte.	Décembre 2013

l'Environnement

Notre politique environnementale

Parce que “**nous n’héritons pas de la terre mais nous l’empruntons à nos enfants...**” et aussi parce que, nous, chefs d’entreprise, avons la responsabilité d’agir et de prendre les choses en mains, nous avons décidé, il y a maintenant deux ans, de nous engager dans une démarche de développement durable. Aujourd’hui, pour mettre en œuvre les valeurs qui nous animent et réduire nos impacts environnementaux nous avons décidé de mettre en place un Système de Management Environnemental en nous appuyant sur le référentiel ISO 14 001.

Nous souhaitons nous engager dans une réelle démarche d’éco-responsabilité : par une politique d’achats responsables, par un engagement d’amélioration continue pour réduire notre consommation d’énergie, par une réduction des consommables, par la gestion des déchets afin de contribuer activement à préserver les ressources naturelles de notre planète et limiter la production de gaz à effet de serre.

À ce titre, nous nous engageons à :

- nous mettre en conformité avec les législations, réglementations environnementales ; mobiliser et former notre personnel pour la réussite de cette démarche ;
- intégrer les concepts du développement durable dans nos projets ; améliorer la maîtrise opérationnelle des procédés liés à notre activité ;
- sensibiliser et informer nos fournisseurs et sous-traitants pour contribuer à cette politique ;
- diminuer la production de nos déchets à la source, améliorer le tri et la gestion de nos déchets en les valorisant ;
- mettre en œuvre une démarche de prévention des risques de pollution.

initier une démarche d’amélioration de la qualité environnementale de nos produits/ packagings.

Nous mettrons en œuvre les moyens humains, financiers et techniques pour réaliser l’ensemble de ces engagements.

Valérie ROUBAUD & Patrick LIONS - juillet 2007

PRINCIPE 7:

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement:

Impacts liés aux produits :

LA SENTEUR

Terre d'oc a mis en place un cahier des charges pour toutes les compositions parfumantes utilisées dans les produits de senteur.

Nos parfumeurs sont sensibilisés à nos exigences et les évolutions, au-delà du respect de la conformité aux standards de l'IFRA et de REACH.

- Interdiction totale ou partielle ou restriction de certaines substances et familles chimiques en apport direct et indirect dans les compositions (Interdiction totale ou partielle de 20 substances et familles chimiques et restriction d'utilisation de 10 d'entre elles) pouvant présenter un risque pour la santé et/ou l'environnement.
- Seuls deux symboles de danger F (Inflammable) et Xi (irritant) sont autorisés sur les étiquettes de nos produits finis et ces derniers ne doivent pas présenter un risque cancérigène, mutagène ou reprotoxique pour le consommateur.
- **Participation à un projet de recherche AMBISAFE sur la qualité des émissions dans l'air des produits de parfum pour la maison jusqu'en 2012.**

La finalité de ce travail était d'améliorer la connaissance des émissions de COV et de particules lors de la combustion de parfums d'ambiance, à savoir, dans notre cas, les bâtons d'encens et les bougies.

Le but a donc été d'essayer de développer une méthode de quantification et de caractérisation des émissions issues de la combustion des parfums d'ambiance.

La démarche expérimentale mise en place pour atteindre cet objectif à consister à:

1/étudier la combustion d'un encens et d'une bougie présélectionnés dans des conditions réelles de température, d'humidité relative et de renouvellement d'air afin de déterminer les niveaux de concentrations de plusieurs composés cibles.

2/étudier les facteurs environnementaux (température, humidité relative et renouvellement d'air) pouvant influencer ces émissions.

3/ transférer la méthode et les connaissances acquises dans une première enceinte expérimentale vers un volume de travail plus réaliste pour des analyses de routine.

Les mêmes lots d'échantillons d'encens et bougies seront par la suite testés avec la nouvelle configuration de l'enceinte dans les laboratoires privés d'analyse.

Thèse A. MANOUKIAN (extrait des conclusions).

LA COSMÉTIQUE

En cosmétique, nous proposons à nos clients une gamme de produits biologiques, certifiés par Ecocert.

Les avantages de la cosmétique bio selon la charte COSMEBIO et le référentiel ECOCERT des cosmétiques écologiques et biologiques sont :

- Pas d'utilisation de substances chimiques et polluantes dans les formules (pesticides, engrais chimiques, OGM, dérivés de la pétrochimie, parabènes, phenoxyéthanol...).
- Pas d'essais sur les animaux.
- 95 % des ingrédients sont naturels ou d'origine naturelle
- Pourcentage d'ingrédients bio 10 % (bien supérieur à 20 % et jusqu'à 66 % pour notre gamme Brésil)
- Une traçabilité et une origine des ingrédients garanties: la totalité des ingrédients sont validés par Ecocert, ils ne doivent pas provenir de mode d'extraction ou d'obtention polluant, même s'ils sont naturels ou biologiques.
- L'Agriculture Bio est un mode de production qui respecte la biodiversité et les équilibres naturels du sol et des plantes
- Dans les formules, les huiles minérales et les silicones sont remplacés par des huiles vierges de première pression à froid.

LES MATIÈRES PREMIÈRES ET LA CERTIFICATION ESR (ÉQUITABLE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE)

Terre d'Oc a choisi la **certification Équitable Solidaire et Responsable de Ecocert** pour les matières premières biologiques du Commerce équitable. Le cahier des charges ESR applique les principes internationaux du commerce équitable (les 8 conventions fondamentales de l'OIT, les 10 principes du Pacte Mondial, le consensus de FINE, l'accord sur le commerce équitable IWA) afin de définir des exigences en matière de responsabilité sociale et environnementale aux adhérents.

L'aspect économique est par ailleurs défini et décrit dans un contrat écrit avec le fournisseur.

Les critères du cahier des charges ESR sont des critères objectifs, mesurables et vérifiables, empreints de rigueur et d'engagement au service de la qualité biologique globale des produits et du respect des conditions éthiques et sociales de leur production par des producteurs et leurs familles, dans une véritable démarche de développement durable et de progrès social.

Le Référentiel ESR s'applique à tout opérateur exerçant une activité à un stade de production, préparation ou distribution de produits agricoles, denrées alimentaires, produits cosmétique ou textile.

Aujourd'hui 16 produits ont une certification Équitable Solidaire et Responsable, 12 en filière (huile de sésame, aloe vera, huile d'argan, huile de figue de barbarie et beurre de karité) et 4 en produit équitable en raison de la présence d'un fort pourcentage de matière équitable.

BIO ÉQUITABLE propose une démarche universelle visant la juste rémunération d'une production de qualité pour maintenir les producteurs dans leur activité, convaincu que le développement social et économique va de pair avec la protection des écosystèmes. Cette démarche se base sur une contractualisation sur le long terme et sur l'engagement partenarial permanent.

Les filières sont développées en agriculture biologique pour assurer la pérennité des systèmes de production, l'autonomie des producteurs et la santé humaine.

Cette démarche permet de soutenir les petits producteurs pour qu'ils renforcent leur capacité d'action collective et qu'ils puissent vivre décemment de leur production.

La marque est attribuée sur le respect du référentiel ESR d'Ecocert et fait l'objet d'un contrôle annuel.

Aujourd'hui 5 produits répondent au cahier des charges Bio Équitable.



La sécurité des personnes et des biens :

Connaissance des consignes en sécurité, environnement et politiques internes :

100% des salariés de terre d'Oc sont sensibilisés à la sécurité à travers notre livret d'accueil remis à chaque nouvel arrivant. Avec la distribution de ce livret, une sensibilisation est organisée depuis fin 2012 pour chaque nouvel arrivant par le pilote du système de management environnemental.

La sensibilisation est adaptée en fonction de service dans lequel le salarié ou le stagiaire travaille : produits sensibles, risque de déversement, connaissance des consignes de sécurité et d'évacuation, localisation du tri des déchets et de la gestion des déchets etc....

Une dizaine de salariés et stagiaires a été sensibilisée en 8 mois.

Exercice de déversement accidentel :

La sensibilisation par exercice réel est le seul moyen de s'assurer que les salariés assimilent les gestes de sécurité.



Exercice du 26 mars 2013, atelier senteur

Formation au nouvel étiquetage des produits chimiques :

En juillet 2013, avec la mise en place progressive du Règlement CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges), un groupe d'une douzaine de salariés a été formé au nouvel étiquetage. Fortement concernés car ce règlement en interne, pas moins de 40 salariés seront formés d'ici fin septembre 2013 soit un peu plus de la moitié de l'effectif total.



Formation règlement CLP 23/07/2013

Sensibilisation aux émissions de gaz à effet de serre :

« Terre d'Oc utilise des matières premières issues du Commerce Équitable et leur transport est assuré le plus souvent possible par voie maritime. Cependant, conscients de notre impact sur l'air et les émissions de gaz à effet de serre, nous avons mis en place des actions de sensibilisation auprès de nos salariés, un transport plus vert. »

- Grouper les commandes chez nos fournisseurs
- Transporter par bateau nos articles et matières premières, pas d'avion sauf urgence avec demande de dérogation
- Ne jamais faire de trajet « à vide » entre nos deux sites de production (distants de 5 km)
- Utiliser le ferroutage vers notre principal client France
- Sensibiliser les salariés au co-voiturage
- Encourager les salariés à privilégier les réunions téléphoniques.
- Communiquer avec les nouvelles technologies : appareil d'audio conférence et Skype pour l'international.

PRINCIPE 8: Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Certificat

Certificate of registration

Ecocert Environnement certifie que le système de management de

Ecocert Environnement certifies that the management system of

TERRE D'OC

ZA La Tranche
04180 VILLENEUVE – France

a été évalué et jugé conforme à la norme

was evaluated and considered to be conform with the standard

NF EN ISO 14001:2004

Le domaine d'application du système de management est :

The scope of the management system is :

conception, fabrication et vente de produits cosmétiques et de senteurs.



ECOCERT Environnement
36 boulevard de la Bastille
F – 75012 Paris
Tel : +33 (0)1 53 44 74 44
Fax : +33 (0)1 73 01 79 34
www.ecocert.com

Numéro d'identification : F-041201

Identification number

Date de délivrance : le 31 décembre 2009

Date of issue

Date de renouvellement : le 15 janvier 2013

Date of renew/extension date

Date de validité : le 15 janvier 2016

Date of expiry

ECOCERT ENVIRONNEMENT

Laurent CROGUENEC

Directeur

cofrac



Accréditation Cofrac n° 4-0011
Cofrac accreditation number 4-0011
Portée disponible sur cofrac.fr
Scope available at cofrac.fr

Ce certificat est délivré sous réserve d'une éventuelle suspension notifiée entre temps et du maintien et fonctionnement satisfaisant du système de management.

This certificate is delivered with the reserve that no suspension was notified meanwhile and the good functioning of the management system is maintained.

La vérification de la validité du certificat peut être effectuée en appelant au : +33 (0)1 53 44 74 44

Check the certificate validity by calling:



terre d'Oc®
france

21

Version en vigueur : F-041201 V2

Nous avons mis en place des indicateurs de suivi et de performance, exemples :

Les émissions de gaz à effet de serre :

Suivi de l'évolution des émissions de CO₂ liés au trajet domicile – travail des salariés (moyenne) :

- 2008 : 1656 kg/CO₂ / salarié / an
- 2009 : 1 525 kg/CO₂/ salarié/ an
- 2010 : 1 579 kg/CO₂/ salarié / an
- 2011 : 1 352 kg/CO₂/salarié / an
- 2012 : 1 180 kg/CO₂/salarié / an

La baisse constatée en 2012 est due à deux facteurs : l'augmentation du prix de l'essence pousse de plus en plus de salariés à covoiturer s'ils le peuvent pour effectuer le trajet domicile-travail, d'autant que les horaires des ateliers et des bureaux le permettent aujourd'hui.

2012 a également été une année marquée par de nombreuses absences pour maladie, c'est pourquoi le bilan est en nette baisse entre octobre 2011 et octobre 2012, période de référence chaque année.

L'utilisation d'une note de frais CO₂ pour les déplacements professionnels permet aujourd'hui de mieux connaître nos pratiques et nos émissions chaque mois.

Cette note permet de sensibiliser les salariés à l'utilisation du train pour les voyages en France, et permet à chacun de prendre conscience de ses émissions, afin d'utiliser autant que possible des transports plus doux lorsque c'est possible dans sa vie professionnelle comme privée.

- En 2010 : 27 tonnes de CO₂ émises
- En 2011 : 46.6 tonnes de CO₂ émises
- En 2012 : 19.8 tonnes de CO₂ émises

La diminution s'explique principalement par la baisse volontaire des déplacements professionnels pour des raisons budgétaires et la baisse des déplacements longues distances par avion de V.ROUBAUD.

La comptabilité séparée (France / export) a été mise en place en 2012 afin de surveiller les déplacements en France pouvant être réalisés en avion ou en train et fait apparaître 6.6 tonnes pour la France et 15.7 tonnes pour les déplacements export.

Les indicateurs des déchets :

Tri et recyclage cartouches d'encre, piles, papier, magazines, DEEE, verre, polystyrène, film plastique, bois, carton, emballages recyclables, bouchons plastiques et déchets d'ateliers et sanitaires non recyclables.

En chiffres :

- 2008 : 38,74 t de déchets dont 19.98 tonnes recyclées* (51.5 %)
- 2009 : 33,64 t de déchets dont 26.10 tonnes recyclées* (77.5 %)
- 2010 : 31.12 t de déchets dont 16.14 tonnes recyclées* (51.86%)
- 2011 : 36.16 t de déchets dont 25.38 tonnes recyclées* (70.19%)
- 2012 : 31.252 t de déchets dont 23.092 tonnes recyclées* (73.89%)

**Recyclées : valorisation de la matière (hors valorisation énergétique)*

Les gestes responsables :

Soucieux de la protection de l'environnement, les salariés des ateliers de terre d'oc essayent autant que possible de recycler des articles d'emballage en bon état de nos achats. En juin 2013, des salariés de l'atelier senteur nous ont proposé de récupérer des petites caisses dans lesquelles se trouvaient des diffuseurs en porcelaine destinés à un coffret de senteur. Ces caisses référencées sont maintenant utilisées pour emballer nos petits produits de maquillage. Les carrés de mousse de protection sont utilisés pour envoyer des petites quantités de produits ou des échantillons de produits chez nos clients de boîtes en métal, sensibles aux chocs.

De même, nous utilisons parfois d'anciens stocks d'étuis pour conditionner des nouveaux produits; ainsi un étui d'huile de massage fabriqué en 2006 est utilisé pour conditionner nos nouveaux sticks lèvres en étui de regroupement par 9.

Témoignage de Rozenn, secrétaire standardiste à terre d'Oc

« Donner une seconde vie aux cartons et matériaux d'emballage, tel est le geste écolo que j'ai adopté au service expéditions des commandes par correspondance (France, Europe et reste du monde). Je récupère des différents services les cartons, plastique avec bulles d'air, rembourrage en vrac, carrés de mousse qu'ils viennent de réceptionner et je les utilise à mon tour pour les expéditions, ce sont autant de produits triés et réutilisés dans le cadre de mon activité.



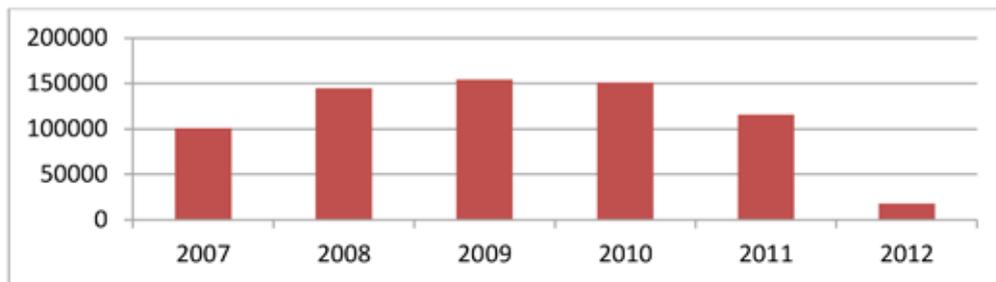
Un geste simple et efficace pour limiter l'impact de ma consommation sur l'environnement tout en apportant un service de qualité aux clients (les produits sont mieux protégés, bien calés, ils arrivent chez le clients en parfait état !)

Rozenn

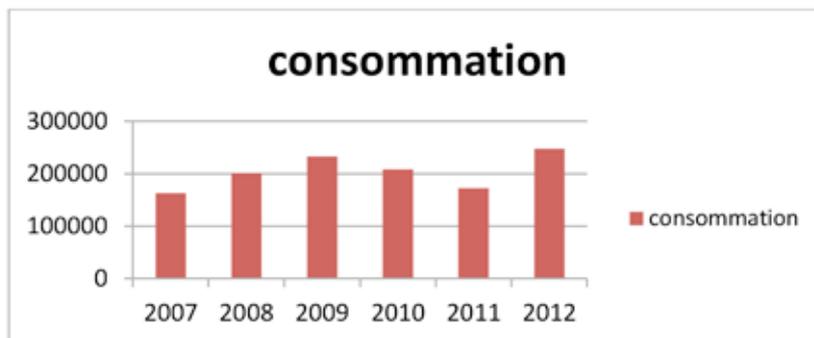
Les indicateurs énergie :

Nous surveillons les évolutions de nos consommations énergétiques et nous sensibilisons nos salariés aux gestes d'économie d'énergie. L'objectif du programme de management est de ne pas augmenter la consommation totale en énergie et en eau.

La consommation de gaz en kWh par année civile :

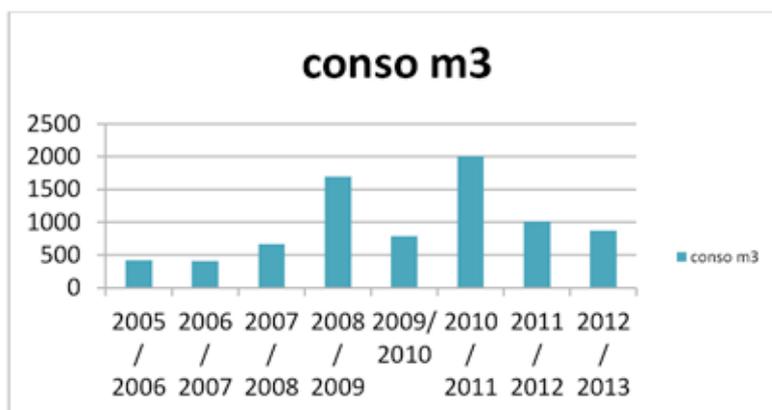


La consommation d'électricité en KWh par année civile :



La baisse de la consommation de gaz s'explique par le changement d'installation de chauffage / climatisation pour une consommation de gaz vers une consommation électrique soit une baisse globale d'environ 8 % cumulé.

La consommation d'eau par année comptable :



Communication et sensibilisation des parties prenantes à notre politique RSE :

« Une entreprise responsable est une entreprise qui développe des partenariats et échange avec l'ensemble de ses parties prenantes sur sa politique et ses bonnes pratiques. »

Auprès des salariés

- affichage des indicateurs de fin 2012 à fin mai 2013 pour les salariés : eau, EDF, gaz, consommables...
- Concours de photos pour les salariés « Imagine dans les nuages » (mai-juin 2013) avec vote de nos visiteurs.
- Communication dans notre newsletter mensuelle sur des actions en environnement et développement durable. (janvier 2013 : renouvellement certification ISO 14001, février 2013 : consignes en cas de séisme, mars 2013 : semaine du développement durable, mai 2013 : document unique)
- affichage de quelques chiffres sur la condition de la femme dans le monde en février pour la Journée de la Femme.



*Remise des prix du concours de photos 2012
Patrick LIONS, Directeur Général remet le 2^e et le 3^e prix aux gagnants présents du concours sur le thème de l'eau, salariés de terre d'Oc.*

Auprès des partenaires

Chaque année, nous partageons nos pratiques et échangeons avec des partenaires sur les thèmes du Développement Durable :

- Journée de formation à « 1,2,3 environnement » organisée par la CCIMP le 17 octobre 2012 à Villeneuve pour la fin de formation et le témoignage sur notre système de management environnemental.
- Diagnostic RSE PASS 26000 réalisé par des élèves ingénieurs de l'ESAIP (spécialisés en prévention des risques, environnement et sécurité) et le pôle PASS en février 2013 afin d'évaluer sa démarche globale RSE vis-à-vis du référentiel ISO 26000.
- Quinzaine Commerce Équitable du 04 au 19 mai 2013 : mise en avant de 4 produits avec reversement de 50% des bénéfices aux partenaires CE et présentation de 4 partenaires.
- Visite bac pro vente de Salon de Provence le 28 mars 2013 (10 personnes) et Marseille le 03 mai 2013 (5 personnes) sur la démarche DD RSE.
- Visite de la CCI Vaucluse et Alpes de Haute Provence et témoignage sur notre politique RSE / DD le 06 juin 2013.
- Questionnaire sur les pratiques environnementales et transmission de notre politique environnementale à 74 fournisseurs ou sous-traitants. Retour à ce jour de 37 questionnaires.

PRINCIPE 9: Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

L'ECO CONCEPTION

Outil d'évaluation IACA de notre principal client

Pendant plus de 2 ans, nous avons utilisé un outil d'évaluation basé sur certains axes de l'Analyse de Cycle de Vie: Matières premières, lieu de fabrication, utilisation, distribution et fin de vie proposé par notre client.

Juillet 2011 : Sur 32 produits évalués, 23 obtiennent une note supérieure à 65/100.

Juillet 2012 : sur le total actuel de 62 produits évalués, 39 obtiennent une note supérieure à 65/100.

Avec l'utilisation régulière de l'outil d'évaluation, terre d'oc s'est vu attribuer le prix « tortue d'or » de notre client Nature et Découvertes.

Depuis la fin d'année 2012, notre client a mis cet outil en sommeil pour des raisons de choix de priorité.

Juillet 2011/février 2012 : élaboration d'un outil interne d'aide à la décision en phase de développement d'un nouveau produit: choix des matériaux, du mode de transport et comparaison article en plastique/ verre.

Début 2013 : le service réglementaire et le service environnement ont réalisé un cahier des charges à destination de tout fournisseur potentiel d'articles d'emballages pour un usage cosmétique et/ou alimentaire pour le compte de Terre D'Oc.

Ce cahier des charges doit permettre de répondre à l'évolution des exigences réglementaires européennes pour l'utilisation de matériaux d'emballages de produits finis cosmétiques et alimentaires. Il comporte également un volet additionnel qui permet de répondre aux exigences spécifiques de Terre d'Oc en matière de développement durable.

Le rotin, une histoire de tradition

Le mot « rotin » vient du malais rotan et signifie palmier grimpant, c'est une liane à épine qui une fois débarrassée de son enveloppe (la canne) permet de réaliser des meubles, des paniers, des chapeaux, des cages à oiseaux. C'est le deuxième produit d'importance économique après le bois dans de nombreux pays d'Asie.



Les rotins, qui abondaient jadis dans les forêts tropicales se font de plus en plus rares en raison de la surexploitation de la forêt et des coupes sauvages. Presque tout le rotin est récolté à partir des forêts naturelles et il n'existe pas encore de modèle de gestion durable du rotin dans les forêts. Ces dernières années, la récolte et le déboisement incontrôlés ont décimé les différentes espèces de rotin. Parmi 600 espèces de rotin, 117 sont inscrites dans la Liste rouge des espèces menacées de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et 21 sont en danger d'extinction totale.

Parce que 90 % des produits en rotin exportés sont fabriqués à partir de rotin sauvage en voie de disparition nous avons fait le choix il y a 7 ans de planter du rotin et de n'utiliser que du rotin de culture. Nous avons entrepris en 2007 des plantations de rotin dans le sud du Vietnam avec une ONG vietnamienne: Mékong Plus www.mekongplus.org. Un projet fou et compliqué car le rotin ne pousse pas dans le Sud du Vietnam...

Après 4 ans de sécheresse consécutive et maintes difficultés rencontrées par nos cultivateurs de rotin, nous avons décidé en 2011 de poursuivre notre projet rotin cette fois dans le Nord d'Hanoi, dans la province de Thai Binh, grande région productrice de riz.

Rencontre avec Madame Sen-Pham Thi à Tinh Thai Binh en 2012

Son rotin est cultivé sur une toute petite parcelle (1 000 m²) qui vient en complément du riz (les terres sont prêtées par l'état contre l'obligation de planter du riz). Le rotin est assez extraordinaire, il ne nécessite ni engrais ni pesticides, les feuilles et racines de jacinthe d'eau qui abondent partout sont utilisées comme compost, de plus elles empêchent les mauvaises herbes de pousser. Le rotin est coupé deux fois par an, la récolte dure entre 10 et 20 jours. C'est un travail familial qui se fait en complément des travaux des champs. Le moelle de rotin, issue du coeur du rotin est utilisée pour sa grande capillarité, elle dispose de minuscules petits tubes creux qui absorbent le parfum et le diffuse dans l'atmosphère.

Avec 100 kg de rotin brut on obtient 10 kilo de moelle, le tour de la moelle appelée canne ou éclisse est vendu aux vanniers ou tressé par certaines familles pour réaliser des paniers, des chaises et des petits objets en vannerie. Avec cette culture complémentaire Madame Sen Pham Thi a pu envoyer ses enfants à l'école, le rotin est beaucoup plus rentable que le riz...



extrait du blog : www.terredocblog.com

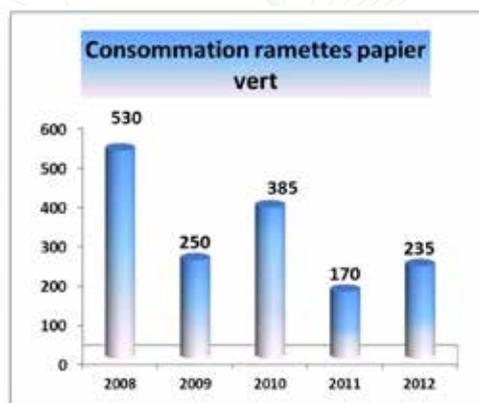
Les achats responsables :

Référencement d'article de conditionnement plus écologique

Dernier en date, un trombone - clip pour fermer un sachet de 100 g de thé, le trombone est fabriqué en UK à partir de boîtiers de CD : 1 Boîtier = 65 trombones.

Suivi de l'évolution de nos consommations de papier

Papier Ecolabel utilisé par la majeure partie du personnel



Le recyclage du papier

Depuis 2 ans nous avons fait le choix de travailler avec un centre d'aide par le travail (ESAT) pour le recyclage de nos papiers, journaux et magazines.

Recyclage de nos cartouches usagées

Nous travaillons avec une entreprise qui trie et recycle les cartouches. Certaines cartouches sont recyclables d'autres ne le sont pas, selon les marques. En plus de recycler les cartouches cette entreprise basée dans l'ouest de la France, fait un don chaque année à l'association Enfance et Partage au prorata des cartouches valorisées par un réemploi.

dates	quantités	unités	TOTAL annuel
15/06/09	20kg	78	78
12/02/10	20kg	43	
10/09/10	15kg	82	125
24/03/11	18kg	43	
27/09/11	15kg	51	94
01/04/12	16kg	55	
06/11/12	14kg	51	106

Achat de fournitures vertes :

- Référencement en octobre 2009 de 12 fournitures vertes. Achat d'enveloppes, de porte-mines et de scotch « produits verts ».
- Référencement de produits d'entretien issus d'une entreprise française certifiée ISO 14001 et ISO 9001 et détenteur de la Charte du Nettoyage Durable. (www.sustainable-cleaning.com)

Basée en Aquitaine, l'entreprise soutient des associations locales pour la biodiversité.

TRI DES PAPIERS DE BUREAU Bénéfice environnemental

TERRE D'OC

Année 2012

Volume de papier trié et collecté : 384 kg

Grâce à votre tri, de nouveaux papiers
blancs 100% recyclés ont été fabriqués
et les consommations et émissions suivantes ont été évitées :

(pour la période et le volume collecté ci-dessus)



624 kg de bois



9 m3 d'eau



384 kg de déchets*



1152 KWh d'énergie



69 Kg de CO2

Les papiers collectés ont permis également
l'emploi de personnes en difficulté.

Félicitations et merci à tous !!!

* chiffre au prorata.

Source: Arjowiggins Graphic grâce au réseau de ses entreprises clientes rejoint par The Estée Lauder Centre for Carbon Management, en partenariat avec The CarbonTrust Company. Les calculs sont basés sur les données complètes liées au papier recyclé Cicco et le papier à fibres vierges, produits dans une même usine, et sur les données données disponibles du European EPF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats présentés sont issus d'informations limitées et sont sujet à modification.

l'Environnement

Les actions mises en œuvre fin 2011 et année 2012

Tableau des principales **bonnes pratiques environnementales**

Bonne pratique	Objectifs	Date prévue	Date réalisée
Réalisation en interne d'un Bilan Carbone® complet selon la méthode de l'ADEME	Connaître les activités impactantes pour travailler à la diminution de la production de gaz à effet de serre	Décembre 2011	Évaluation Sectorielle en cours
Ecoconception/qualité/règlementation	Mettre en place un cahier des charges article de conditionnement	Novembre 2012	Mars 2013
Test de notre procédure incendie	Tester les consignes lors d'un nouvel incendie	Mars 2013	À réaliser avant fin d'année
Amélioration de nos process de nettoyage	Participer à une opération collective pour un Nettoyage Durable	Fin 2012	Opération en cours
Achats responsables	Faire l'usage dans nos bureaux de fournitures rechargeables, consignes sur les impressions	Mars 2013	Avril 2013
Utilisation outil d'écoconception IACA	Faire l'évaluation de nouveaux produits en accord avec Nature & Découvertes	Non réalisé	Outil en sommeil
Utilisation outil écoconception CARMA	Utiliser l'outil développé pour l'évaluation de produits et lui apporter des améliorations	Fin 2013	En attente Envoi cahier des charges
Politique des achats/guide de bonnes pratiques des achats	Renforcer notre politique en interne et la communiquer en externe	Mai 2013	En cours
Suivre l'actualité de l'affichage environnemental	Adapter les étiquetages aux contraintes réglementaires	En cours	En cours Période d'expérimentation en France

Lutte contre la corruption

PRINCIPE 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans le cadre de notre Charte Partenariale, nous avons pris l'engagement de lutter contre la corruption sous toutes ses formes et de se conformer à la législation internationale en vigueur.

Extrait de notre charte partenariale sur les engagements de terre d'Oc dans le domaine des « Droits fondamentaux » :

« terre d'Oc s'engage dans une bonne pratique des affaires : lutte contre la corruption, concurrence loyale, respect de la propriété et responsabilité sociétale dans les relations avec les organisations ».

De la même façon, nos partenaires s'engagent en signant la Charte sur les engagements économiques et les conditions de transparence :

« Les producteurs s'engagent à un comportement éthique des affaires : respect de la loi, de non-pratique de corruption, concurrence loyale à tous les niveaux des intervenants. Les organisations s'engagent à traiter les unes avec les autres de manière honnête et intègre. (La corruption rend l'organisation passible de poursuites pénales ainsi que de sanctions civiles et administratives). »

SOUS-TRAITANCE:

« Les partenaires directs de terre d'Oc s'engagent à ne pas employer de sous-traitants sans l'accord formel préalable de terre d'Oc. Si le recours à des sous-traitants est autorisé, il sera effectué un suivi (identité, conditions financières etc..) afin de vérifier que les mêmes conditions soient appliquées aux sous-traitants autant qu'aux producteurs. »

Terre d'Oc peut à tout moment décider d'auditer elle-même ses producteurs ou de les faire auditer par un organisme tiers.

Dans le cas d'un partenaire disposant d'une certification ESR, un audit annuel est réalisé par ESR pour vérification du respect du cahier des charges, la corruption faisant partie des points vérifiés

« Alors que le monde traverse une crise économique incroyable, que le revenu des ménages baisse, que le prix de l'énergie et des matières premières augmente, que la consommation chute, comment une entreprise peut-elle continuer à prendre en compte le développement durable dans sa stratégie ?

La crise est-elle une chance ou une menace pour le développement durable ? Je dirai une chance, même si les budgets consacrés au DD ont fondu ces dernières années, l'énergie, le courage, la volonté d'agir, la créativité des uns et des autres au sein de l'entreprise nous permettent d'être encore plus respectueux de l'environnement, plus respectueux des relations avec les fournisseurs, les clients, les consommateurs... valorisation des déchets, réduction de la consommation d'énergie, optimisation des transports, gestion et maîtrises des risques, innovation, éco conception, produits plus durables...

La crise est une opportunité de changer, de transformer et de faire évoluer la société... J'aime beaucoup cette phrase de Margaret Mead : *ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peut changer le monde*. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé. »

Valérie ROUBAUD

Présidente - société terre d'Oc

